

Challenge Inter Clubs Dériveurs

Règlement 2018-2020

- C'est un circuit Régional, ouvert à l'ensemble des clubs de la Ligue de Voile de Normandie qui tient compte à la fois des résultats et de la participation.
- Ces régates de masse à caractère promotionnel permet à chaque concurrent de rapporter des points pour son club pour un classement final de ceux-ci.
- Ce challenge se déroule en 5 étapes au maximum. Ces régates, inscrites en 5B Inter-séries au calendrier fédéral, seront acceptées par la Commission "Voile légère et loisirs" parmi les Clubs qui en feront la demande suivant le cahier des charges. Pour différencier ces épreuves de celles du championnat de ligue, elles seront regroupées sous le nom de RA (Régional Amateur). Le classement définitif sera calculé sur les **5 meilleurs résultats** de chaque club.

TOUTES SÉRIES ACCEPTÉES RÉPARTIES EN 3 ou 4 GROUPES :

- Optimist et Open-Bic handicap
- Tous dériveurs Solitaires handicap
- Tous dériveurs Doubles handicap
- Intersérie générale : au cas où il n'y aurait pas assez de concurrents sur une des séries précédentes

OBLIGATIONS :

- * Licence FFV + visa médical.
- * Equipage inscrit sous le nom d'un même club, à préciser lors de l'inscription (pour les doubles)

INSCRIPTIONS : Inscription gratuite avant le jeudi soir précédant la régata sur le site du club organisateur. **Si inscription tardive, pénalisation de 10% du temps sur la première manche**

EXCLUSIONS : Les bateaux ne présentant pas un numéro de voile lisible seront considérés comme non classés.

CLASSEMENT : Chaque étape se dispute, en principe, sur 3 ou 4 manches, un classement général par club et un classement séparé par groupe sera effectué.

- Une manche courue est nécessaire pour valider la régata
- A partir de 3 manches courues, la plus mauvaise sera retirée.

- En fonction de leur classement général, chaque concurrent se verra attribuer un nombre de points selon le barème ci-après :
 - * **Un point** par bateau ayant terminé au moins une manche.
 - * **Trois points** par coureur.
 - * **Les points du classement** sur la base ci dessous
Sur la base de la formule $25 \times \frac{\text{Nbre concurrents} - \text{place}}{\text{Nbre concurrents} + \text{place} - 2} + 25$
(50 points pour le premier ; 25 points pour le dernier classé).

- Pour chaque étape le nombre de points retenu pour le club sont :
 - 1 – tous les points de participations
 - 2 – les points de classement des 5 meilleurs

- Le classement général et final se fait par addition des points obtenus par chaque Club sur les 5 meilleures étapes ayant été validées. Seuls les coureurs de la Ligue de Voile de Normandie marqueront des points pour ce classement, mais les licenciés des autres ligues sont comptabilisés.
- En cas de régata annulée le jour même, les points de participation des bateaux et des coureurs **inscrits** seront comptabilisés (pour récompenser les déplacements).

ARBITRAGE :

Dans la mesure du possible, et ce avec l'accord de la CCA, l'organisation pourra privilégier et mettre en application un **arbitrage semi-direct** et/ou les Règles d'Introduction à la Régata (RIR), ou par défaut les RCV classiques. Les modalités seront précisées dans les instructions de course

INVITATION DES COUREURS EXTÉRIEURS À LA LIGUE :

Les coureurs extérieurs à la Ligue de Voile de Normandie sont les bienvenus.

Pour les coureurs de la Ligue, les points obtenus dans le décompte dégressif des points de chaque groupe par leur place sont maintenus, même si les coureurs extérieurs s'intercalent

FORCE DU VENT :

Le Président du comité de course reste responsable de l'envoi ou non d'une procédure de départ.

Dans le cas de vent trop fort ou insuffisant, le collège composé d'un représentant de chaque club ayant engagé un minimum de 3 bateaux, décidera de la validation ou non de l'épreuve.

Ce représentant sera désigné avant l'épreuve et dans le cas d'égalité de voix, celle du représentant du club organisateur sera prépondérante.

HORAIRES :

Chaque organisateur diffusera un avis de course où il précisera les horaires de sa régata.

INSTRUCTIONS DE COURSE :

Les épreuves sont disputées selon les instructions de course et leurs annexes émises par le comité de course selon les directives de l'organisateur.

AVERTISSEMENT :

Les coureurs participent aux épreuves sous leur responsabilité.

Cette épreuve étant destinée à se dérouler dans le meilleur esprit convivial et sportif, le jury et le Comité de Course seront extrêmement vigilants à l'encontre de toute parole, tout geste ou tout comportement inconvenant ou incorrect.

Le jury est habilité à déclasser, pour la manche ou pour la régata, le bateau ou les coureurs concernés sur faute grave (par exemple: abordage délibérément provoqué) ou faute non réparée, et **surtout pour comportement injurieux**.